



RÉUNION RESTREINTE DU RÉSEAU DE PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES (RPCA) AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

02 – 04 MARS 2015, LOMÉ (TOGO)

RELEVÉ DES CONCLUSIONS

1. Du 02 au 04 mars, deux cents participants ont assisté à la réunion restreinte du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), comprenant des représentants de gouvernements sahéliens et ouest-africains, d'organisations inter-gouvernementales, d'organisations de la société civile et du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, de banques régionales et internationales de développement, etc.

2. Après avoir examiné le fonctionnement des marchés régionaux, le Réseau confirme un approvisionnement satisfaisant en produits alimentaires, avec des prix généralement stables, voire en légère baisse pour les céréales sèches - avec toutefois des niveaux supérieurs à la moyenne quinquennale à l'Ouest et à l'Est du Sahel. Les tendances mondiales indiquent également des prix de produits alimentaires à la baisse avec une offre plus abondante et une bonne reconstitution des stocks. En perspectives, exceptées les zones d'insécurité civile au Mali, au Niger et au Nord-Est du Nigeria, l'offre alimentaire sera globalement bonne dans l'ensemble de la région, avec un approvisionnement régulier des marchés jusqu'à la période de soudure (juillet-août).

3. Concernant le cheptel, la situation alimentaire du bétail restera difficile jusqu'au mois de juin en raison de la faible disponibilité en pâturage et en eau notamment dans la zone du lac Tchad, à l'Ouest de la Mauritanie et dans le Centre et le Nord du Sénégal. La transhumance pourrait être perturbée autour du lac Tchad du fait de l'effet combiné du déficit fourrager et de l'insécurité civile.

4. En dépit du bon approvisionnement des marchés, la dégradation du pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables dans les pays affectés par Ebola, ainsi que l'afflux de populations réfugiées et retournées du Mali et dans les zones voisines du Niger et du Tchad en raison de l'insécurité civile, constituent des facteurs de risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette situation mérite une surveillance accrue, ainsi que des mesures d'atténuation. Plus spécifiquement, dans les pays affectés par Ebola, l'analyse du Cadre harmonisé conduite en février 2015 dans les trois pays affectés (Guinée, Liberia et Sierra Leone), révèle qu'environ 2,2 millions de personnes seront en situation d'urgence alimentaire et nutritionnelle en juin-août si des mesures appropriées d'atténuation ne sont pas mises en œuvre.

5. En ce qui concerne spécifiquement l'impact de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola dans le moyen et le long terme, le Réseau attire l'attention sur l'existence de signaux négatifs pouvant affecter la sécurité alimentaire et la résilience des populations. Il s'agit notamment : i) du difficile retour des paysans dans leurs champs au niveau des zones affectées, ainsi que la perte de leurs moyens de production ; ii) du temps nécessaire pour la reconstitution des moyens d'existence ; iii) des difficultés de mise en œuvre des programmes d'assistance nutritionnelle en raison de la méfiance des populations dans la fréquentation des centres sanitaires et éducatifs. De même, les restrictions de mouvements associées à la psychose générale, ont rendu difficile la collecte de l'information, le contrôle de qualité et surtout, l'analyse rapide pour la prise de décision. Cette situation interpelle le Réseau à s'investir davantage dans la recherche d'outils innovants à même de faire face à des crises similaires en capitalisant sur les bonnes pratiques existantes.

6. De tout ce qui précède, le Réseau recommande : i) la mise en œuvre de mesures appropriées afin de maintenir et renforcer la fluidification des échanges de produits alimentaires notamment pendant la période de soudure ; ii) l'accompagnement des pays pour l'édification de dispositifs pérennes

d'information dotés de moyens adéquats et aptes à alimenter convenablement la mise en œuvre de l'outil Cadre harmonisé en vigueur dans la région ; iii) l'élaboration et la mise en œuvre de programmes structurels de réhabilitation et de (re) constitution de la résilience en faveur des pays les plus affectés par Ebola et de leurs voisins immédiats ; iv) l'accompagnement des éleveurs pour faciliter d'une part, des déstockages stratégiques préservant les noyaux reproducteurs et d'autre part, l'accès aux aliments du bétail à des prix abordables. Par ailleurs, le Réseau salue les actions déjà entreprises et exhorte les Etats et leurs organisations inter-gouvernementales à poursuivre et à renforcer les efforts pour l'éradication totale de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola dans la région. A cet effet, les participants saluent particulièrement l'engagement de la CEDEAO et de l'UEMOA et de leurs partenaires dans la création d'un Fonds de solidarité anti-Ebola, ainsi que pour la mise en œuvre d'un plan régional post-Ebola. Le Réseau invite la communauté internationale à soutenir les efforts post-Ebola de la région.

7. De même, afin d'éviter l'effondrement des revenus et des moyens d'existence des agro-pasteurs face à la baisse tendancielle des prix des produits agricoles, le Réseau recommande aux Etats et à leurs partenaires : i) la mise en œuvre d'opérations de type 'achats institutionnels' directement auprès des organisations professionnelles agricoles et; ii) plus globalement, la prise de mesures idoines pour un renforcement du maillon 'transformation agro-alimentaire' des chaînes de valeurs agricoles.

8. Les participants saluent les efforts déployés pour l'opérationnalisation de la réserve régionale de sécurité alimentaire, notamment la mise en place des instruments de gouvernance et de l'Unité technique de gestion. Tout en saluant l'appui de l'Union européenne à la mise en œuvre de la réserve, les participants exhortent la CEDEAO et l'UEMOA à prendre les dispositions appropriées en vue de la mobilisation de ressources propres des deux communautés au profit de la réserve.

9. Examinant l'état d'avancement de l'évaluation externe de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC), les membres du Réseau se sont réjouis des résultats provisoires obtenus et ont validé un chronogramme révisé pour l'achèvement des travaux. Conformément à cette nouvelle feuille de route, le rapport provisoire de l'évaluation sera validé par le Comité de pilotage en marge de la réunion de juin 2015 du dispositif de prévention et de gestion des crises.

10. Le Groupe d'experts seniors (SEG) de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) – Sahel et Afrique de l'Ouest a noté avec satisfaction, les progrès enregistrés dans la conduite des dialogues inclusifs pays. Au moins treize pays sur 17 sont engagés dans le processus de formulation de leurs priorités résilience pays (PRP-AGIR) dont un pays, le Togo a déjà validé son rapport. Six pays sont en phase d'adoption de leurs priorités résilience et au moins six autres devraient l'être d'ici août. Fort de ces acquis, les Membres du SEG ont adopté une feuille de route pour l'organisation d'une Conférence de haut niveau à l'invitation des organisations régionales sur le financement de la mise en œuvre des priorités résilience 2016-2020 prévue en octobre-novembre. Tout en favorisant l'engagement de l'ensemble des parties prenantes de l'Alliance autour du financement des PRP-AGIR, cette Conférence est l'occasion de préparer le terrain pour les dialogues nationaux de mobilisation des financements, mais aussi de promouvoir davantage la cohérence et la recherche de l'efficacité des appuis des partenaires en faveur des initiatives résilience dédiées à la région.

11. Les Membres du RPCA ont confirmé la tenue de la 31^e réunion annuelle du Réseau les 14-18 décembre à Madrid. Celle-ci sera précédée d'une réunion de lobbying et de plaidoyer du RPCA, les 27-31 octobre, à Milan dans le cadre de l'exposition universelle.

Fait à Lomé le 04 mars 2015

Les participants à la réunion restreinte du RPCA

